

[cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

Le plan de relance et l'école

2 minutes



Le gouvernement a présenté le 3 septembre son plan de relance "France relance" doté de 100 milliards sur deux ans. Cette somme est divisée en 3 axes : la compétitivité (34 mds) qui consiste principalement en une baisse des impôts sur les entreprises (20 Mds) et au renforcement de leurs fonds propres (3 Mds), l'écologie (30 Mds) avec principalement le développement des mobilités (train 5 milliards, bonus auto 2 mds) et la cohésion sociale (36 Mds) dont principalement le soutien à l'emploi (8Mds) et le financement du supérieur (3 Mds) et de la dépendance (6 Mds). Plusieurs points concernent l'éducation nationale. Sur les 4 milliards consacrés à la rénovation thermique des bâtiments publics une partie ira aux locaux scolaires. Dans la mise à niveau numérique de l'Etat , l'éducation nationale touchera une partie des 1.5 Mds. JM Blanquer a fait inclure le financement de ses internats d'excellence à hauteur de 50 millions. L'allocation de rentrée scolaire est incluse dans le volet social. Enfin 3 milliards vont soutenir l'apprentissage, concurrent direct de l'enseignement

professionnel.

[Le plan](#)

Par fjarraud , le vendredi 04 septembre 2020.